

La pêche de Pro Senectute

Autor(en): **Lapaire, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **23 (1945)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-721290>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La pêche de Pro Senectute.

Pêcher dans la rivière est un sport passionnant. Pêcher de temps en temps un vieux ou une vieille par les moyens de la Fondation suisse „Pour la Vieillesse“ est un autre genre de sport très captivant. Il procure une joie plus saine que la prise d'une belle truite, car la truite se débat et meurt cruellement, tandis que Pro Senectute soulage sans cruauté. Le résultat de notre dernière pêche est intéressant.

C'est la Maria, une vieille fille aigrie, qui a 71 ans, restant seule d'une nombreuse famille pour laquelle elle s'est dévouée toute sa vie. Elle est d'origine italienne, mais née en Suisse. Aînée de sept enfants, elle n'a jamais appris de métier. Son père était maçon, un peu léger de caractère, ruiné dans les entreprises hasardeuses. La Maria ignore ce que sont devenus deux de ses frères partis en Italie pour servir le roi. Celui-là, dit-elle, farouchement, n'a pas encore ce qu'il a mérité. Ses autres frères sont morts; ses sœurs aussi. Elle a bien des neveux et des nièces qui aident à vivre, mais tous sont pauvres. Elle traîne sa vie dans une noire misère et la révolte gronde en elle. La comité de la Fondation Pour la vieillesse lui vient en aide pour payer des frais de maladie et autres.

C'est aussi la Gretli, pas italienne celle-là, mais originaire d'un village de l'autre côté du Rhin. Son père était cordonnier venu en Suisse il y a longtemps. Après la mort de ses parents, elle a gagné sa vie comme servante — on dit maintenant ouvrière de maison — et, depuis qu'on ne la veut plus, parce que trop vieille, elle a rongé ses maigres économies. Elle n'a plus rien. On l'a même traitée d'espionne et pourtant elle n'aurait pas pu appartenir à la 5^e colonne, vu sa simplicité et le fait qu'elle déteste Hitler et les Nazis. Pauvre vieille innocente et ignorante. Pro Senectute la connaît et lui aide.

C'est encore le Paul X., musicien de talent, qui don-

naît des leçons de musique. Ses doigts ne lui permettent plus de faire vibrer le violon et le piano et il ne trouve plus d'élèves. Il reste seul de quatre frères et sœurs, tous célibataires et musiciens qui s'ent vont les uns après les autres dans un monde meilleur. La Société française de notre région n'a plus les ressources lui permettant de le secourir efficacement. Brave, poli et réservé, d'excellente réputation, ce bon vieux français mérite notre appui.

Outre cette pêche d'étrangers — et il y en a d'autres méritants — nous avons des poissons suisses que l'autorité officielle . . . oublie; des ignorants qui n'ont pas su ou osé solliciter une aide et ceux qui, par fierté, n'ont pas voulu être à charge de la collectivité ou se sont présentés trop tard. C'est le cas du Zeppi, domestique de campagne, âgé de 68 ans, que j'ai connu à l'hôpital. Il y était soigné pour une jambe cassée en abattant un sapin.

Le sapin s'est vengé, m'a-t-il dit, parceque je le coupais mal et que je n'ai plus l'adresse de mes 20 ans.

Ne savez-vous pas, lui ai-je demandé, que la Confédération alloue des rentes aux vieillards de plus de 65 ans. Vous êtes originaire de Schüpfen, donc bernois, et vous avez droit à une rente de vieillesse.

Une rente? m'a demandé le patron qui était présent, s'il en avait une petite, nous le garderions volontiers, car il nous a toujours servi avec dévouement. Il est honnête, de bonne conduite; il est de la maison; mais nous sommes trop pauvres pour le garder gratis; j'ai demandé au conseil communal de le placer à l'asile des vieillards. Ce sera dur pour lui qui a passé sa vie avec les bêtes et à la campagne.

Combien demanderiez-vous pour le garder chez vous?

Il me semble qu'une quinzaine de francs par mois ne serait pas trop.

La commune payerait environ 500 frs par an à l'asile des vieillards. Pourquoi l'autorité communale ne vous



A. Justesen: Vieillard désillusionné

a-t-elle pas conseillé de demander l'aide fédérale à la vieillesse? Elle réaliserait une sensible économie.

Personne ne nous en a jamais parlé. Nous autres, fermiers dans la montagne, ne sommes pas au courant. Nous vivons à l'écart et on nous laisse à l'écart. Quand on fait la collecte pour la vieillesse, à la sortie du culte le dimanche, on nous a bien dit que le produit va à la Fondation Pour la vieillesse pour des secours; mais il faut faire des démarches. Nous ne sommes pas comme vous: nous ne connaissons rien à la paperasserie. Nous savons manier les lourds outils; mais la plume, vous savez, ce n'est pas notre métier.

Vous êtes venu à maintes reprises me faire manier la plume. Vous savez que je le fais volontiers et que cela ne vous coûte rien. Pourquoi ne m'avoir rien dit?

Oui, nous savons . . . On se gêne, on ne veut pas abuser. Depuis que vous n'êtes plus à la préfecture, on ne sait pas où vous trouver et le dimanche ou les jours de marché, quand nous descendons en ville, vous n'êtes plus là . . . Il y a longtemps que vous n'avez plus passé chez nous.

Oui, là-haut, sur la montagne, c'est loin. A 820 m. d'altitude, c'était bon quand j'avais moins de cheveux gris. J'aime cependant toujours les paysans, étant fils de paysans. Je sais que, pendant la semaine, levés avant le soleil, vous travaillez dur pendant des 16 heures, que le bétail attend et doit être fourragé, qu'il faut balancer la foin, dans l'herbe humide pour pouvoir fourrager, qu'il faut remuer la terre à la main, les machines n'allant pas dans vos champs en pente, que vous êtes du matin au soir occupé à gagner votre pain et aussi le nôtre. Mais vous avez le dimanche. Aujourd'hui, c'est dimanche. Vous êtes protestant, vous descendez pour le culte; moi, je suis catholique et je vais à la messe. Nous ne travaillons pas le dimanche; mais, ce que je vais vous proposer est chrétien pour nous deux; ce n'est pas du travail des champs ni de la plume; c'est une occupation spirituelle. Venez avec



Vieille paysanne tricotant devant la maison

moi; nous arrangerons cela sans effraction à la loi divine. Votre Zeppi ne sait ni lire ni écrire. On ne l'a pas oublié pour les élections ni pour les impôts; mais le secrétaire communal l'a oublié sur la liste des bénéficiaires de l'aide à la vieillesse. Nous allons réparer cela.

L'affaire ne s'est point passée comme je vous le raconte, attendu que le fermier Lindt est Oberlandais et ne parle que son dialecte bernois et le patois de chez nous. Nous nous sommes pourtant bien entendus et avons préparé les formulaires que le Zeppi n'avait plus qu'à signer. Ce fut facile, parceque ce vieux célibataire sans parents n'avait aucune espèce de fortune ni gain appréciable. Voilà comment je l'ai pêché.

Zeppi aura donc une rente officielle l'année prochaine. En attendant, la Fondation pour la Vieillesse lui en accordera une pour une année. Il restera ainsi à la ferme, avec les bêtes qu'il aime tant, dans le grand air et la nature où il a toujours vécu, où il se sent relativement libre et indépendant, au lieu d'aller moisir à l'asile des vieillards qu'il considère comme une prison. Son patron le gardera, pauvre lui-même, parceque Zeppi payera sa pension modeste, mais suffisante; non pas par avarice, mais par sympathique affection.

Et moi, j'ai eu plus de satisfaction d'avoir pêché le Zeppi que lorsque j'ai relevé de la rivière ma plus belle truite.

P. Lapaire.

Arbeitsames Alter.

Fräulein Silvia **Borioli**, Lehrerin am Gymnasium in Biasca, hat die pädagogisch wertvolle Idee gehabt, anlässlich der letzten Sammlung „Für das Alter“ der 4. Klasse des unteren Gymnasiums obiges Aufsatzthema zu geben. Gerne veröffentlichen wir nachstehend einige dieser Schülerarbeiten mit ein paar Zeichnungen, die auf unsern Wunsch von Schülern gemacht wurden.